



Travail pour récolter des fonds

Par **parcus**, le **18/11/2010** à **21:44**

Bonjour,

J'aurais voulu savoir si les membres d'une association humanitaire (loi 1901) pouvaient réaliser des missions (inventaires par exemple) pour récolter des fonds pour leur association.

Merci pour votre réponse..